Août 2024 - La finance durable

Ce numéro a été coordonné par Sandrine LEMERY et Laure TABOUY

**SOMMAIRE**

**Introduction**

Par Sandrine LEMERY et Laure TABOUY

xxx

**Les fondements de la finance durable**

La finance responsable : une longue histoire

Grégoire POSTEL-VINAY

Ingénieur général des mines

Tarification du carbone en économie ouverte : l’exemple de l’ajustement carbone aux frontières

Raphaël TROTIGNON

Pôle Énergie-Climat de Rexecode

Les chaires de finance verte et durable : un outil pour transformer la recherche et l’enseignement ?

Patricia CRIFO

Professeure d’économie à l’École polytechnique, membre du CREST (CNRS) et chercheure associée à Cirano (Montréal, Canada)

**Le cadre réglementaire et institutionnel**

Quel Droit pour la finance durable ?

François Guy TRÉBULLE

Doyen honoraire de l’École de Droit de la Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Un principe de proportionnalité pour en finir avec des normes de durabilité hors normes

Alexandre MONTAY

Délégué général du METI

Information de durabilité : le second pilier de l’information normée des entreprises

Patrick de CAMBOURG

Président du EFRAG Sustainability Reporting Board (EFRAG SRB)

Le label ISR, un outil en évolution pour aider les investisseurs et les épargnants à participer à la finance durable

Michèle PAPPALARDO

Présidente du comité du label ISR et présidente de la Fondation de l’Université Gustave Eiffel

Le NGFS : une coalition pour verdir le système financier

Emmanuelle ASSOUAN et Antoine BAKEWELL

Banque de France

La Caisse des dépôts et la finance verte

Éric LOMBARD

Directeur général de la Caisse des Dépôts

L’Autorité des marchés financiers et la finance durable

Marie-Anne BARBAT LAYANI

Présidente de l’Autorité des marchés financiers (AMF)

Dix ans de réglementation de finance durable en Europe : de la mesure du risque financier à l’évaluation de l’impact environnemental

Gabrielle SIRY

Commission européenne

**Les banques et les investisseurs institutionnels**

Transition et transformation : l’enjeu double de la finance durable

Jean-Laurent BONNAFÉ

Administrateur directeur général de BNP Paribas

Mobiliser les investisseurs en faveur du développement durable: l’exemple européen des marchés obligataires verts, sociaux et durables

Cyril ROUSSEAU

Directeur général des finances de la Banque européenne d’investissement (BEI)

et Tomomitsu Victor MARUTA

Officier associé pour la finance durable à la BEI

La finance durable : des enjeux et des défis pour les assureurs

Florence LUSTMAN

Présidente de France Assureurs (ex-FFA)

Comment faire réussir la finance durable ?

Pascal DEMURGER

Directeur général de la MAIF

Actuariat et durabilité : au service de l’équilibre

Laurence BAUDUIN

Présidente de l’Institut des actuaires

Verdissement, durabilité : la nouvelle réalité du conseil financier aux entreprises

Margot URSIN

Cabinet Leyton

Investisseurs responsables : quel impact ?

Marie BRIÈRE

Responsable de la Recherche investisseurs et des Partenariats académiques au sein de l’Amundi Investment Institute

Le financement de start-ups pour la transition vers une économie inclusive et durable

Fanny PICARD

Présidente du fonds Alter Equity

**Défis et perspectives éthiques**

Pratiques à risques ou erreurs de communication : toutes les nuances de greenwashing ne se valent pas !

Anne-Catherine HUSSON-TRAORE

Directrice des publications de Novethic.fr

Experte en finance durable

La finance durable et le numérique au service du secteur financier : quels défis éthiques se posent pour les entreprises ?

Laure TABOUY

Équipe Éthique et Épistémologie, CESP-INSERM U1018, Espace éthique de l’APHP de l’Île-de-France,

Université de Paris-Saclay

La comptabilité écologique comme moteur d’une économie éco-compatible

Dorothée BROWAEYS

Fondatrice de Tek4life, auteure et journaliste, enseignante à CY Ecole de design

----------------------

RI-2024-08-00-intro

Introduction

Par Sandrine LEMERY

Présidente du conseil de surveillance du Fonds de réserve pour les retraites

Et Laure TABOUY

Neuroscientifique et éthicienne, Université Paris-Saclay et Agence de la biomédecine

La réglementation relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) en France a connu une évolution importante ces dernières années, en cohérence avec les objectifs européens en matière de finance durable. Les règlements SFDR et MiFID2, ainsi que la directive CSRD, ont été introduits pour améliorer la transparence des produits financiers, renforcer les obligations des conseillers en investissement, et harmoniser la publication d’informations extra-financières par les entreprises. Ces mesures visent à permettre aux investisseurs de mieux identifier les produits financiers correspondant à leurs objectifs ESG, et aux entreprises de rendre compte de leurs performances de manière plus transparente.

-----------------

RI-2024-08-01-postel

La finance responsable : une longue histoire

Par Grégoire POSTEL-VINAY,

Ingénieur général des mines

La question des usages moraux de l’argent est fort ancienne. Elle s’est traduite au cours du temps soit par des interdictions de certaines pratiques ou destinations, soit, surtout plus récemment, par des encouragements à privilégier certaines activités, ou pratiques, dans les entreprises et plus généralement des organisations. Cet article reprend et actualise une version écrite en 2011, et décrit les critères retenus et leurs principales évolutions, qui sont détaillées par ailleurs dans ce numéro. Il mentionne ensuite des enjeux économiques et industriels au regard notamment du changement climatique, des effets géopolitiques d’approches différenciées, et les implications sur l’action publique que peut avoir la montée en puissance de ces fonds.

-----------------

RI-2024-08-02-trotignon

Tarification du carbone en économie ouverte : l’exemple de l’ajustement carbone aux frontières

Par Raphaël TROTIGNON

Pôle Énergie-Climat de Rexecode

Le « prix du carbone » est une incitation économique puissante à la décarbonation du capital économique existant et à la réorientation des flux financiers vers le développement et le déploiement des technologies « bas-carbone ». Mais un tel prix du carbone n’existe pas de manière uniforme au niveau mondial, alors que la plupart des capitaux, des biens et des services transitent facilement tout autour du globe. En Europe, où le prix du carbone est élevé, un nouveau système d’ajustement carbone à la frontière va progressivement être mis en place pour tenter de neutraliser les effets pervers de cette tarification incomplète. Mais, si l’intention de protéger l’Europe face à une concurrence déloyale qui serait néfaste à l’industrie et au climat est bienvenue, l’architecture envisagée pour ce système risque en réalité d’accroître le déficit de compétitivité de l’industrie européenne.

-----------------

RI-2024-08-03-crifo

Les chaires de finance verte et durable : un outil pour transformer la recherche et l’enseignement ?

Par Patricia CRIFO

Professeure d’économie à l’École polytechnique, membre du CREST (CNRS) et chercheure associée à Cirano (Montréal, Canada)

Si le développement de la finance verte et durable apparaît comme un outil important pour orienter les activités économiques vers des voies plus responsables sur le plan écologique et social, les établissements d’enseignement supérieur développent depuis ces deux dernières décennies des plateformes collaboratives innovantes, à travers les chaires de finance verte et durable, dans lesquelles les universitaires, les industriels et les décideurs convergent pour innover et faire progresser la recherche, l’enseignement et les pratiques en matière de finance durable. Cet article explore comment ces chaires peuvent contribuer à transformer la dynamique d’enseignement et de recherche de l’enseignement supérieur grâce aux leviers scientifiques et techniques qu’elles développent.

-----------------

RI-2024-08-04-trebulle

Quel Droit pour la finance durable ?

Par François-Guy TRÉBULLE

Doyen honoraire de l’École de Droit de la Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

L’accompagnement juridique de la finance durable passe par des textes spécifiques, désormais principalement d’origine européenne, mais, au-delà, implique que l’ensemble du Droit applicable aux entreprises intègre pleinement les facteurs de durabilité.

-----------------

RI-2024-08-05-montay

Un principe de proportionnalité pour en finir avec des normes de durabilité hors normes

Par Alexandre MONTAY

Délégué général du METI

Depuis la création de la catégorie ETI en 2008, la France calibre davantage la politique économique à son tissu d’entreprises dans ses différentes composantes (TPE, PME, ETI, GE). La progression du nombre d’ETI depuis seize ans en atteste. La prise en compte de l’entièreté du tissu productif n’a pas encore pénétré les institutions européennes. Le puissant flux normatif européen lié au "Green Deal", faute de détourer la catégorie ETI ou *mid-caps*, risque de dégrader leur compétitivité et par effet d’éviction de les mettre sur le bord du chemin de financements et de marchés porteurs. L’impératif de proportionnalité doit s’imposer aux normes de durabilité.

-----------------

RI-2024-08-06-decambourg

Information de durabilité : le second pilier de l’information normée des entreprises

Par Patrick de CAMBOURG

Président du EFRAG Sustainability Reporting Board (EFRAG SRB)

Il y a nécessité croissante d’un second pilier d’information normée des entreprises, centré sur la durabilité. Si les données financières ont atteint une certaine maturité, leurs limites sont évidentes, notamment leur caractère rétrospectif et leur focalisation sur des aspects tangibles. L’essor de l’information de durabilité vise à combler ces lacunes en intégrant les impacts ESG. Cependant, les défis sont nombreux : données peu fiables, manque de comparabilité, et fragmentation des demandes. La réponse de l’UE, avec la Corporate Sustainability Reporting Directive, est ambitieuse. Elle impose un reporting obligatoire pour les grandes entreprises et PME cotées, couvrant l’ensemble des enjeux de durabilité et introduisant un régime d’audit. Les normes ESRS, adoptées par l’UE, visent à harmoniser les pratiques et à garantir une cohérence mondiale. Pourtant, l’inclusion des PME est essentielle, d’où la proposition de normes simplifiées. Cette transition vers une information durable est cruciale pour guider les décisions futures, nécessitant un effort concerté à la fois au niveau européen et mondial.

-----------------

RI-2024-08-07-pappalardo

Le label ISR, un outil en évolution pour aider les investisseurs et les épargnants à participer à la finance durable

Par Michèle PAPPALARDO

Présidente du comité du label ISR et présidente de la Fondation de l’Université Gustave Eiffel

Le label ISR, créé en 2016 par le ministère des Finances, est destiné à encourager les gestionnaires de fonds à adopter des démarches de finance durable et à assurer les investisseurs et les épargnants de la réalité de celles-ci. À l’origine ambitieux, il a séduit de plus en plus de fonds, mais il a été progressivement dépassé par les progrès de la finance durable, ce qui a affaibli la confiance des utilisateurs. La refonte du référentiel adoptée fin 2023 vise donc à renforcer l’exigence du label pour lui redonner toute sa crédibilité. Désormais, les 1 200 fonds environ labellisés au 1er janvier 2024 doivent évoluer pour s’adapter à cette modification, ce qui nécessite un effort important de la part des sociétés de gestion et conduira probablement à l’abandon du label pour certaines d’entre elles. Mais c’est le prix de la crédibilité !

-----------------

RI-2024-08-08-assouan

Le NGFS : une coalition pour verdir le système financier

Par Emmanuelle ASSOUAN et Antoine BAKEWELL

Banque de France

Lancé en 2017 à Paris à l’initiative de huit banques centrales et superviseurs, dont la Banque de France qui en assure le secrétariat, le Network of central banks and financial supervisors for Greening the Financial System (NGFS) compte désormais 137 membres et 21 observateurs, et représente près de 90 % du PIB mondial et des émissions de GES. Depuis son lancement, le NGFS contribue activement aux efforts de prise en compte des risques climatiques et de verdissement du système financier, grâce à une méthode fondée sur la collaboration et le partage d’expériences entre ses membres et avec ses partenaires. Cette méthode vise d’abord à mieux comprendre les interdépendances entre le système financier et la nature au sens large, afin d’intégrer les risques climatiques et environnementaux (C&E) dans le cadre des missions des banques centrales et superviseurs, et, plus généralement, de mobiliser les acteurs financiers, pour soutenir la transition vers une économie bas-carbone et plus durable.

-----------------

RI-2024-08-09-lombard

La Caisse des Dépôts et la finance verte

Par Éric LOMBARD

Directeur général de la Caisse des Dépôts

Alors que les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre nécessitent des besoins de financement considérables, l’enjeu de la finance verte est double : mobiliser les flux financiers supplémentaires indispensables à la transformation écologique, et rendre l’ensemble des investissements compatibles avec des critères environnementaux alignés sur les objectifs de l’Accord de Paris de 2015. En tant qu’institution financière publique, le groupe Caisse des Dépôts est résolument engagé dans cette voie. Son modèle unique – alliance des métiers de prêteur, d’investisseur et d’opérateur –, renforcé par des engagements climatiques ambitieux et une cible de mobilisation de 100 Mds€ sur les cinq prochaines années en faveur de la transformation écologique, lui assure des capacités d’intervention multiples et complémentaires au service de l’intérêt général et de la décarbonation de l’économie. Les nouvelles opportunités qu’offrent la taxonomie européenne et la directive CSRD permettront de mieux identifier, cibler et *in fine* investir en faveur de la transformation écologique, contribuant ainsi à renforcer l’ambition du groupe.

-----------------

RI-2024-08-10-barbat

L’Autorité des marchés financiers et la finance durable

Marie-Anne BARBAT-LAYANI,

Présidente de l’Autorité des marchés financiers (AMF)

Il n’est de finance que durable. J’emploie sciemment le présent car c’est maintenant qu’il faut agir, pas demain. L’urgence climatique est là, et les besoins de financement sont immenses. Rien qu’à l’échelle de la France, les efforts d’investissements supplémentaires publics et privés nécessaires d’ici à 2030 pour financer la transition climatique sont estimés à 66 milliards d’euros par an par le rapport de Jean Pisani-Ferry et de Selma Mafhouz. Et face à ces besoins, la Place financière de Paris a un rôle important à jouer. Pour mieux comprendre l’essor de la finance durable et le rôle clé de la réglementation, ainsi que les changements qu’ils induisent sur les stratégies des entreprises et institutions financières, je développerai trois thèmes essentiels : la situation singulière de la Place de Paris dans le domaine de la finance durable ; le tandem innovation de marché et réglementation publique ; et enfin le rôle de boussole que l’Autorité des marchés financiers (AMF) peut et doit apporter à l’ensemble de l’écosystème.

-----------------

RI-2024-08-11-siry

Dix ans de réglementation de finance durable en Europe : de la mesure du risque financier à l’évaluation de l’impact environnemental

Par Gabrielle SIRY

Commission européenne

La finance durable a émergé à la suite de l’Accord de Paris il y a près de dix ans aujourd’hui. Depuis, la règlementation financière relative à la finance durable évolue notamment sous l’influence d’un échange entre droits nationaux, en particulier français, et droit de l’Union européenne (UE). D’une stricte prise en compte du risque pour les institutions financières, l’approche s’est élargie à l’impact des activités financières, notamment des investissements, sur l’environnement. L’évaluation et la classification de ces impacts s’est ensuite étendu à la sphère publique. De nouveaux enjeux qui marqueront demain l’évolution du droit de la finance durable se font jour, parmi lesquels l’influence de la perte de biodiversité sur la stabilité financière, et le déficit d’assurance des catastrophes climatiques dans l’UE.

-----------------

RI-2024-08-12-bonnafé

Transition et transformation : l’enjeu double de la finance durable

Par Jean-Laurent BONNAFÉ,

Administrateur directeur général de BNP Paribas

Face aux défis environnementaux et sociaux sans précédent, BNP Paribas est convaincu que la finance peut et doit être au service de la transition et de la transformation de l’économie vers des modèles plus durables. Le Groupe a ainsi fait de la transition de ses clients une priorité stratégique, qui implique à la fois de basculer ses financements dédiés à l’énergie vers le bas-carbone, d’accompagner la décarbonisation de l’ensemble des secteurs industriels et de préparer celle des particuliers en cherchant des solutions pour amortir ses impacts sociaux. Guidée par les politiques publiques et les rapports scientifiques, cette transition mobilise des engagements volontaristes et commerciaux forts, éclairés par un cadre réglementaire croissant. Elle est accompagnée par un réel besoin de transformation par l’innovation : de l’économie avec l’émergence d’acteurs dédiés au développement de solutions durables ; de la finance avec des offres adaptées et répondant aux nouveaux enjeux ; et de la Banque même avec une culture d’entreprise centrée sur la finance durable.

-----------------

RI-2024-08-13-rousseau

Mobiliser les investisseurs en faveur du développement durable : l’exemple européen des marchés obligataires verts, sociaux et durables

Par Cyril ROUSSEAU

Directeur général des finances de la Banque européenne d’investissement (BEI)

Et Tomomitsu Victor MARUTA

Officier associé pour la finance durable à la BEI

Lancées par la Banque européenne d’investissement (BEI) en 2007, les obligations vertes sont émises aujourd’hui dans le monde entier, à hauteur d’environ 600 milliards d’euros par an aujourd’hui. L’essor du marché s’est accompagné d’une évolution de la gouvernance, allant de l’auto-régulation vers l’instauration de cadres réglementaires officiels. Celui de l’Union européenne est le plus ambitieux avec la classification de la finance durable la plus avancée (« la taxinomie européenne »). Cette classification doit contribuer à la transparence et au bon fonctionnement du marché, et favoriser le développement de l’union des marchés de capitaux. Toutefois, la difficulté d’application de la taxinomie risque de mener à l’inaction. La Commission européenne et la plateforme européenne sur la finance durable encouragent donc une approche proactive et graduelle. En tant que banque européenne du climat, la BEI s’efforce d’être un fer de lance de la mise en œuvre graduelle des normes européennes pour la finance durable.

-----------------

RI-2024-08-14-lustman

La finance durable : des enjeux et des défis pour les assureurs

Par Florence LUSTMAN

Présidente de France Assureurs (ex-FFA)

Parce qu’ils accompagnent les évolutions de la société et anticipent les défis de demain, les assureurs sont des acteurs de premier plan dans la lutte contre le dérèglement climatique. Les investissements nécessaires pour réussir la transition écologique et atteindre les objectifs de l’Accord de Paris se chiffrent en milliers de milliards d’euros. Avec la protection, l’activité d’investisseur est l’un des deux fondamentaux du métier d’assureur. En choisissant d’orienter leurs investissements vers des entreprises ou des start-ups qui répondent aux critères ESG, et en les aidant à atteindre leurs objectifs, les assureurs jouent un rôle de premier plan.

-----------------

RI-2024-08-15-demurger

Comment faire réussir la finance durable ?

Par Pascal DEMURGER

Directeur général de la MAIF

À l’heure à laquelle un puissant mouvement anti-ESG secoue le monde financier aux États-Unis et pourrait s’étendre à d’autres continents, la question de l’avenir de la finance durable est posée. Avant même d’imaginer un jour son triomphe, il s’agit dans l’immédiat d’empêcher sa stagnation, voire sa régression. Comment ? En faisant ce que les acteurs de la finance durable ont toujours fait : avancer avec conviction pour faire pivoter la finance sans abandonner la rationalité, ni même la logique de rendement. Cette éthique du changement est celle qui a toujours animé la MAIF, et qui prévaut dans la gestion de son portefeuille de 20 milliards d’euros d’actifs, source de rentabilité et d’impact positif. C’est cette vision que nous voulons partager en affirmant qu’un chemin existe à deux conditions : assumer une part d’engagement pour maintenir la flamme, la normaliser pour la transmettre au plus grand nombre.

-----------------

RI-2024-08-16-bauduin

Actuariat et durabilité : au service de l’équilibre

Par Laurence BAUDUIN

Présidente de l’Institut des actuaires

Les actuaires sont des professionnels de l’évaluation, de la modélisation et de la gestion des risques dans leurs dimensions économique, financière, assurantielle et sociale. Garants des équilibres de long terme du système assurantiel et financier, ils interviennent sur l’ensemble de la chaîne de valeur des organismes de Place. La décennie 2010-2020 a consacré avec Solvabilité II l’importance de la fonction actuarielle dans la gouvernance des entreprises d’assurance, et vu une accélération des ruptures technologiques. Les chocs successifs observés depuis les années 2020, sur fond d’intensification des risques climatiques, géopolitiques, ou encore cyber, placent désormais les actuaires en position d’experts et intervenants de référence sur un spectre élargi de risques liés à la durabilité, qui questionne les fondamentaux mêmes de l’assurance. Au service de l’intérêt général, l’Institut des actuaires, qui organise et représente la profession depuis plus de 130 ans, encourage l’innovation et l’interdisciplinarité pour accompagner ces transitions.

-----------------

RI-2024-08-17-ursin

Verdissement, durabilité : la nouvelle réalité du conseil financier aux entreprises

Par Margot URSIN

Cabinet Leyton

Une économie compétitive et moderne, c’est l’objectif posé par le pacte vert européen. Une performance moderne se doit d’allier financier et extra-financier : une création de valeur financière nette des impacts et coûts de transformation des modèles d’affaires liés à l’accès limité ou impossible à certaines ressources ou services écosystémiques, zéro émission nette de gaz à effet de serre d’ici à 2050… tout en prenant en compte l’ensemble des impacts sociaux afférents. Cette nouvelle définition de la création de valeur impose aux entreprises de jongler entre des horizons de temps à moyen / long terme pour leur plan de transition et les actions concrètes à court terme avec la mesure d’indicateurs dédiés exigés par le cadre réglementaire. Les sociétés de conseil financier offrent un regard neuf sur ces enjeux, mettant en avant l’ensemble des dispositifs de financement auxquels les entreprises peuvent prétendre et ainsi trouver des leviers de financement à court terme pour leur plan de transition.

-----------------

RI-2024-08-18-briere

Investisseurs responsables : quel impact ?

Par Marie BRIÈRE

Responsable de la Recherche investisseurs et des Partenariats académiques au sein de l’Amundi Investment Institute

Les investisseurs institutionnels comme les particuliers manifestent un appétit croissant pour l’investissement socialement responsable (ISR). Dans cet article, qui s’appuie sur une revue de la littérature académique, nous discutons de la relation entre la politique de responsabilité sociale (RSE) des entreprises et leur performance financière, puis de l’influence des investisseurs responsables. Nous analysons notamment le rôle des changements de préférences des investisseurs envers les considérations environnementales et sociales. Enfin, nous examinons l’impact de la politique d’engagement actionnarial, qui permet aux investisseurs d’influencer les politiques des entreprises et la société dans son ensemble.

-----------------

RI-2024-08-19-picard

Le financement de start-ups pour la transition vers une économie inclusive et durable

Par Fanny PICARD

Présidente du fonds Alter Equity

L’accélération des dérèglements environnementaux expose l’humanité à un chaos atteignant en priorité les plus fragiles. Par l’innovation, les start-ups construisent des solutions aux principaux enjeux sociaux et environnementaux, au double niveau de leur activité et de leurs pratiques de gestion. Leur financement, notamment par les fonds à impact, est stratégique en ce qu’il permet la transition vers une économie inclusive et durable. Il mériterait d’être plus soutenu par les investisseurs institutionnels, d’un double point de vue éthique et financier.

-----------------

RI-2024-08-20-husson

Pratiques à risques ou erreurs de communication : toutes les nuances de *greenwashing* ne se valent pas !

Par Anne-Catherine HUSSON-TRAORE

Directrice des publications de Novethic.fr

Experte en finance durable

En finance, les allégations environnementales passent plutôt par le marketing où, en illustration de placements sur les marchés financiers et les grands indices boursiers, sont placées des images de nature luxuriante. Ceci peut être considéré comme du *greenwashing* à cause du décalage entre la promesse et l’offre. La finance durable a de nombreuses nuances de greenwashing dont certaines sont surtout des erreurs de communication. Cet article permet de faire la différence avec d’autres actions qui consistent à prendre des engagements forts comme le financement de la neutralité carbone mais à afficher des portefeuilles à forte teneur en énergies fossiles, ce qui semble incompatible.

-----------------

RI-2024-08-21-tabouy

La finance durable et le numérique au service du secteur financier : quels défis éthiques se posent pour les entreprises ?

Par Laure TABOUY

Équipe Éthique et Épistémologie, CESP-INSERM U1018, Espace éthique de l’APHP de l’Île-de-France,

Université de Paris-Saclay

Le besoin d’orienter des masses considérables d’épargne pour répondre aux enjeux environnementaux, sanitaires et sociaux, les évolutions réglementaires en cours comme la CSRD, sont des enjeux qui rendent impératif de repenser la manière d’investir, de financer les projets et les innovations, et de réorganiser le monde financier.

La finance peut contribuer de façon durable au bien commun seulement si l’on réussit à introduire l’éthique dans la théorie et dans la pratique. Cet article s’attache à partager une réflexion sur l’articulation entre l’éthique et la finance durable en général en envisageant la durabilité sous l’angle « conditions pour la santé du vivant au sens large », avec l’exemple de la relation entre l’approche One Health et la finance durable. Cette relation nécessite et appelle à un véritable engagement actif de la part du monde financier. Elle représente une transformation profonde de la manière de concevoir le financement et l’investissement, et la finance en général. Pour cela, l’éthique peut vraiment devenir la pierre angulaire d’une finance durable en étant partie prenante de tous projets et investissements.

-----------------

RI-2024-08-22-browaeys

La comptabilité écologique comme moteur d’une économie éco-compatible

Par Dorothée BROWAEYS

Fondatrice de Tek4life, auteure et journaliste, enseignante à CY Ecole de design

Nos modèles économiques actuels se fondent sur un contrat social et un modèle de croissance insoutenables. Leurs outils (PIB notamment) sont en fait totalement aveugles à la destruction des milieux. Au cœur du système, la comptabilité – si elle devient écologique – peut permettre de renseigner les impacts socio-environnementaux des organisations et d’en tenir compte pour générer des pratiques de production protectrices des milieux vivants. Dans le monde et notamment en France, de nombreux travaux de recherche et d’expérimentation explorent les métriques pertinentes et les modèles comptables aptes à intégrer le capital naturel dans la mesure des performances des organisations. Ils préparent l’émergence de nouveaux modèles d’affaires durables dans un « régime économique » compatible avec les systèmes vivants qu’appellent les réglementations européennes du Pacte Vert.

-----------------

RI-2024-08-23-ang

RI-2024-08-24-bio